

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DE CHACUN DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Afin de connaître le contexte dans lequel évolue notre établissement (environnement interne et externe), nous vous invitons à lire la section portant ce titre dans notre projet éducatif : <http://letournesol.csp.qc.ca/files/2019/07/Le-projet-%C3%A9ducatif-Le-Tournesol-mai-2019.pdf>

Notons ici une différence importante depuis l'élaboration de celui-ci : notre école compte maintenant (en 2020-2021) 515 élèves dont 5 groupes de préscolaires, 3 groupes de 1^{re} année, 2 groupes de 2^e année, 2 groupes de 3^e année, 2 groupes multi 1^{er} cycle et 2^e cycle, 3 groupes de 4^e année, 3 groupes de 5^e année, 3 groupes de 6^e année et un groupe de formation adapté.

NOTRE MISSION :	Outiller et inspirer les citoyens de demain.
NOTRE VISION :	À notre école, nous sommes fiers d'avancer ensemble vers le bien-être et la réussite de chacun.
NOS VALEURS :	À l'école Le Tournesol, nos trois valeurs sont la bienveillance, le plaisir et le respect

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1	Objectif 1.2 : D'ici 2022, maintenir le taux de réussite en lecture chez les garçons, à l'épreuve du MEES en 4e et en 6e année, supérieur à celui de la CSSP.	Le taux de réussite en lecture chez les garçons à l'épreuve du MEES en 4e et en 6e année	Taux de réussite école 2018-2019 : Garçons 87 % en 4e année et 92 % en 6e année	À surveiller		→ Les examens de juin 2020 étant annulés à cause de la Covid-19, nous n'avons pas de résultats à comparer avec ceux de juin 2019. Par contre, les enseignants ont observé que le taux de réussite est semblable à l'année 2018-2019 selon les notes finales du bulletin.	• Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2020-2021. • Les CAP seront mis en place dès septembre.
Orientation 2	Orientation III D'ici 2022, augmenter le % d'élève n'ayant pas vécu de violence verbale chaque année.	<i>Administration du sondage sur le bien-être. augmenter de 3% le nombre d'élèves n'ayant pas vécu de violence verbale chaque année</i>	<i>42 % d'élèves n'ayant vécu de violence verbale</i>	À surveiller		→ Le sondage n'a pas été administré puisqu'il devait l'être en mai 2020 pendant la Covid-19. Par contre, selon la perception des enseignants, le quart de ceux-ci pensent que la violence est au même niveau que 18-19 tandis que le tiers dit qu'elle a diminué.	• Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2020-2021. • Nous utiliserons le programme Hors-Piste pour le développement des compétences psychosociales

Orientation 3	Orientation III D'ici 2022, augmenter le % d'élèves qui s'occupent adéquatement sur la cour d'école.	<i>Administration du sondage sur le bien-être.</i> <i>Augmenter de 2 % d'élèves qui s'occupent adéquatement sur la cour d'école par année.</i>	70 % des élèves s'occupent adéquatement sur la cour d'école.	À surveiller	●	→ Le sondage n'a pas été administré puisqu'il devait l'être en mai 2020 pendant la Covid-19 Par contre, avec la répartition des zones de jeux de certaines section de la cour, les enseignants ont remarqué que les enfants jouaient plus et se chiquaient beaucoup moins	• Nous replanifions nos jeux sur la cour d'école afin de la rendre active pour tous. • Nous sommes inscrit à l'«école on bouge» une mesure 15023, du MEQ.
---------------	--	---	--	--------------	---	---	--

Légende :

Action requise

À surveiller

En voie de réalisation

Tendance :
↑ : Amélioration
→ : Aucune amélioration significative
↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).
Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé.

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement était composé de 10 membres, soit;

- Véronique Paradis- Parent, président du CÉ;
- Jean-François Arcand - Parent, vice-président; Parent, représentant des parents de l'école au comité de parents
- Stéphanie Lamoureux - parents
- Edwin Reinaldo Gonzalez Saza - Parent;
- Marie Julie Godbout - parent,
- Jean-François Beauséjour - Enseignant;
- Josée Provencher - Enseignante;
- Josianne Desautels - Enseignante;
- Annie Desharnais - orthophoniste
- Annie Robert - Responsable du service de garde.

Merci à la direction de l'école, nous avons pu compter sur l'apport de mesdames Hélène Richard en tant que directrice et Alain Martineau en tant que directeur adjoint. La stabilité de la directrice est bien appréciée.

Le conseil d'établissement s'est réuni à six reprises comme demandé par la loi : le 8 septembre, 24 novembre 2020, 23 février, 23 mars, le 17 mai et 8 juin 2021 afin de traiter différents dossiers et de se positionner sur plusieurs enjeux qui ont trait à la vie de l'école.

Parmi les sujets traités au cours de l'année, on peut noter la révision du budget de fonctionnement de l'école pour l'année en cours et les prévisions budgétaires pour la prochaine année, la reddition de compte des nouvelles mesures données par le gouvernement, le projet éducatif, les frais pour les dineurs, le choix du traiteur, l'adoption des encadrements pour les contributions financières des parents, des dépenses attribuées au fond à destination spécial. L'ensemble des sujets peut être consulté via les procès-verbaux disponibles sur le site internet de l'école ou au secrétariat.

M. Jean-François Arcand nous a résumé les réunions au comité de parents. Ces résumés étaient clairs et précis. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour le temps qu'il y a consacré.

Je tiens à souligner la participation active de tous les membres du Conseil d'établissement au cours de l'année qui a permis l'avancement des dossiers et la prise des décisions et les remercier pour leur engagement dans l'amélioration de la vie à l'école, en ayant toujours en tête le bien-être et le bon fonctionnement de la communauté de l'école. Je souhaite que le partenariat qui unit les parents, le personnel enseignant et de soutien ainsi que la direction de l'école demeure à un même niveau pour les années à venir.

Véronique Paradis
Présidente du Conseil d'établissement